

HONORAIRES 2022 APPLICABLES AUX VENTES

Type de biens	Honoraires
Maisons, Appartements, Terrains	6% TTC du prix

Prix de vente : Inférieur à 250.000€	Forfait de 15.000€
--	--------------------

Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

HONORAIRES 2022 APPLICABLES AUX LOCATIONS SAISONNIÈRES

Maisons, Appartements	25% TTC du loyer
-----------------------	------------------

Les honoraires sont à la charge du locataire et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIE

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 3301 2018 000 033 260 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux-Gironde conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garantie Financière de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès de la CEGC – 16 rue Hoche – 92800 Puteaux.

